



La Lettre

de Monica MICHEL, Députée de la 16^{ème} circonscription des Bouches-du-Rhône

Arles, Istres Nord, Miramas, Tarascon, Saint Martin de Crau, Fontvieille, Saint Etienne du Grès, Saintes Maries de la Mer, Boulbon, Mas-Blanc-les-Alpilles, Saint-Pierre-de-Mézoargues



« Plus nous serons responsables dans notre comportement collectif, plus vite l'année 2021 deviendra une année « normale » .

Mesdames, Messieurs,

A lors que 2020 connaît ses derniers jours, cette année particulièrement rude aura littéralement été écrasée, presque amputée de nos vies, par la pandémie de Covid-19, partie de Chine il y a un an.

Ce virus a pris de nombreuses vies et constitue toujours un danger pour chacun. L'impact sur nos entreprises, nos emplois, nos communes, nos vies sociale et familiale est considérable. Mais le vaccin contre le coronavirus est à portée, le déconfinement progressif du pays commencera le 15 décembre, nous pourrons retourner dans les cinémas et les théâtres pour nous divertir, nous enrichir et soutenir la vitalité et la diversité de notre secteur culturel.

Bien sûr, le choc est très difficile pour nos restaurants, nos hôtels et nos discothèques. Ils doivent encore patienter, subir, souffrir souvent, et nous aussi ! Dès que la situation sanitaire le permettra, j'encourage chacun à soutenir cette économie, vitale pour le pays et emblématique de notre culture.

Au-delà des leçons à tirer sur la gestion de la crise et sur l'organisation de notre système de santé, je veux aussi retenir ce que cette période nous aura permis de développer : nombre d'outils de proximité pour soigner, consommer local, s'entraider, numériser nos commerces par exemple. Si de nombreux aspects de notre société sont à revoir, les Français ont fait preuve de formidables capacités de résilience, d'adaptation.

La fin d'année approchant, nous pourrons passer un Noël certes particulier, mais un Noël tout de même, toujours dans le respect des gestes barrières. Plus nous serons responsables dans notre comportement collectif, plus vite l'année 2021 deviendra une année « normale ».

D'ici là, je veux souhaiter à chacune et chacun d'entre vous de belles fêtes de fin d'année !

Monica MICHEL

Mon action au quotidien

Retrouvez toutes dernières informations sur mes actions menées pour notre circonscription en **page 2**.

Écho de l'Économie

Retrouvez dans cette rubrique les dernières mesures pour soutenir l'Économie et nos entreprises en **page 3**.

Informations locales

Retrouvez l'actualité locale en **page 4**.

Mobilisés à vos côtés

Les coordonnées de mon équipe en **page 5**.



Liens utiles :

C.P.A.M : [en cliquant ici](#)

C.A.F : [en cliquant ici](#)

Mon action au quotidien



Soutien aux PME

J'ai plaidé aux côtés de ma collègue Pascale BOYER et de plusieurs Députés, auprès de Bruno LE MAIRE pour [un acquittement du paiement des loyers commerciaux](#) pour les **#PME** confrontées aux baisses de revenu considérables engendrées par la crise sanitaire.

Parfaitement consciente des enjeux sociaux et économiques soulevés par cette crise sanitaire, j'ai décidé suite à l'annonce du confinement, d'alerter Jean Castex de l'injustice ressentie par les petits commerçants dont l'activité se tourne vers la vente de produits considérés comme « non-essentiels » en co-signant la [lettre de soutien](#) de mes collègues Olivier Damaisin Député et Alexandre Freschi.

Cette année encore avec la CPME je soutiens l'initiative #NoeldesPME. J'encourage chaque #PME du Pays d'Arles à s'inscrire sur [la plateforme](#) pour faire découvrir sa boutique et son savoir-faire.

Ce jeudi 03 décembre j'ai organisé avec ma collègue Anne-Laurence PETEL, une réunion autour du Ministre Alain GRISET afin de permettre aux entrepreneurs du Pays d'Arles et du Pays d'Aix d'échanger directement avec le Ministre, de lui faire part de leurs difficultés face à la crise et de poser leurs questions au sujet du plan de relance. Un échange franc et direct qui fut intéressant pour l'ensemble des participants.

Soutien au Secours Populaire d'Arles

Après avoir été alertée par les responsables de cette association sur le manque de gels hydroalcooliques et de masques en tissu réutilisables, j'ai décidé de [soliciter les laboratoires PIERRE FABRE et le Conseil Régional](#) afin d'obtenir des dons de gels hydroalcooliques et de masques en tissu en faveur du Secours Populaire d'Arles. Grâce à leur générosité, cette association va pouvoir continuer à apporter une assistance aux plus fragiles d'entre nous face aux risques sanitaires.

Situation des étudiants en soins infirmiers

J'ai interrogé Olivier Véran sur la position du Gouvernement face à [la situation complexe de ces étudiants](#) et sur ce qui pourrait être mis en œuvre pour que ces futurs soignants ne soient pas pénalisés et puissent compléter la durée prévue de leur cursus.

Aide et soutien à la filière blé dur de la région

A l'occasion d'un échange entre le Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation et les représentants de la filière blé dur, la demande des céréaliers et acteurs de la filière a été entendue par Monsieur Julien DENORMANDIE de constituer un groupe de travail sur la thématique de la compétitivité coût en lien avec la DGPE (Direction Générale de la Performance Économique et Environnementale des Entreprises) et travailler à un nouvel appel à projet dans la zone traditionnelle blé dur, afin que la filière puisse apporter leurs précisions et leurs remontées du terrain.

Cette visioconférence s'inscrit dans la continuité du suivi du dossier blé dur avec mes collègues députés de la majorité de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Soutien à la filière riz de Camargue

Par un courrier adressé cette semaine au Ministre de l'Agriculture, je sollicite un échange avec les riziculteurs de la filière riz de Camargue pour faire part à Monsieur Julien DENORMANDIE de leurs difficultés et de la détresse de cette culture rencontrée par les conditions climatiques de notre territoire et la crise économique connue par la concurrence, dans un but de trouver ensemble des moyens de leur venir en aide.

Écho de l'Économie



LA NUMÉRISATION DES ENTREPRISES EN FRANCE

La numérisation est un axe important du plan de relance qui prévoit une enveloppe de 385 millions d'euros pour le financement de la numérisation des entreprises d'ici 2022.

La crise sanitaire a révélé les nouveaux bénéfices de la numérisation pour nos entreprises :

Du côté de l'offre, le recours au télétravail a permis d'absorber le choc économique provoqué. Du côté de la demande, la consommation à distance est restée possible.

I. La numérisation qui génère des gains de productivité pour nos entreprises est encore trop peu diffusée dans nos PME et TPE

La numérisation des entreprises a trait au développement et la diffusion des technologies de l'information et de la communication (TIC) depuis le milieu des années 2000. Ils permettent du point de vue de l'entreprise de réduire les coûts de stockage, de traitement et de transmission des données grâce à l'informatique en nuage (cloud), à l'intelligence artificielle, à l'exploitation des données de masse ou à l'impression 3D. Elle consiste également dans la transformation d'activités grâce à l'essor des technologies. Ce sont par exemple, les plateformes numériques ou la vente en ligne. Cette numérisation trouve des applications tant dans l'industrie (robotisation) que dans les services marchands (sites de comparaison, publicité ciblée).

On constate en France que les PME et TPE accusent un retard dans l'adoption des technologies numériques par rapport aux grandes entreprises, en particulier pour les technologies numériques de base. Selon l'INSEE*, en 2016, 19% des TPE n'ont pas accès à internet (1% pour les autres entreprises) ; 32% ont un site internet et 6% ont recours à la vente en ligne. A titre comparatif, les 93% des TPE allemande ont accès à internet et 64% disposent d'un site internet.

II. L'aide publique à la numérisation des entreprises doit être ciblée sur les entreprises les plus contraintes financièrement et disposant d'un accès limité sur les bénéfices des technologies numériques

La stratégie de soutien à la numérisation doit donc passer par des dépenses d'accompagnement et de formation des chefs d'entreprises et des salariés des TPE et PME. La plateforme France numérique s'inscrit dans cette logique. Aussi, pour pallier ce retard de numérisation des plus petites entreprises, les pouvoirs publics ont mis en place :

- [Un plan d'accompagnement des commerçants](#) à la numérisation en partenariat avec les Chambres de Commerce et d'Industrie.
- Une subvention aux investissements numériques et robotiques des PME et ETI industrielles, pour compléter les [prêts French Lab](#) « technologies et usages du futur » opérés par BPI France qui cofinancent des projets de modernisation technologique des PME et ETI entre 100 000 et 5 millions d'euros.

* Enquête TIC-TPE 2016 de l'INSEE



Liens utiles :

- D.I.R.E.C.C.T.E : [en cliquant ici](#)
- C.C.I du Pays d'Arles : [en cliquant ici](#)
- U.R.S.S.A.F : [en cliquant aussi](#)
- Pôle Emploi : [en cliquant ici](#)

Informations locales



Appel à projet LEADER - PETR du Pays d'Arles

Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) lance son dernier appel à projet LEADER.

LEADER est un programme européen qui tend à soutenir des projets en zone rurale. Si vous avez un projet de développement d'intérêt général, celui-ci est peut-être éligible.

Consultez la page LEADER du site PETR du Pays d'Arles : <http://www.pays-arles.org> (Rubrique financement)

Date limite de dépôt de projet le 11 décembre 2020

Contact : Romain FRANCOU 06 29 82 43 86 / mail : animation.leader@ville-arles.fr



Collecte solidaire de Noël - Semaine Européenne de Réduction des Déchets - CCVBA

La Communauté de communes dans le cadre de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets 2020 organise une collecte solidaire de jouets pour enfants jusqu'au 11 décembre 2020.

L'esprit est de permettre à tous les enfants du territoire d'avoir des cadeaux à ouvrir le matin de Noël tout en alliant l'écologie avec un geste éco-citoyen en choisissant le recyclage.

Ces jouets seront remis à la fin de l'opération aux associations du territoire de la CCVBA.

Accueil au siège de la CCVBA du Lundi au Vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

Adresse : 23 Avenue des Joncades Basses, 13210 Saint-Rémy-de-Provence

Contact : 04 90 54 54 20

Mobilisés à vos côtés



Mon équipe et moi-même sommes pleinement mobilisés pour conseiller, orienter et accompagner les citoyens et les entreprises dans leurs démarches :

- **Marion BISCIONE** chargée des questions relatives à la pêche, à l'agriculture et à l'élevage.
marion.biscione@clb-an.fr
- **Grégory PENIAS** chargé de la communication, des relations presse et médias, des questions relatives à l'Éducation, aux Solidarités, à la Santé et à la Politique de la Ville.
gregory.penias@clb-an.fr
- **Adrien PORQUET** chargé des questions économiques des relations institutionnelles à l'Assemblée nationale.
adrien.porquet@clb-an.fr
- **Adrien VINCENTELLI** chargé des questions culturelles et des relations institutionnelles locales :
adrien.vincentelli@clb-an.fr

INFORMATION CORONAVIRUS COVID-19

**PROTÉGEONS-NOUS
LES UNS LES AUTRES**

Se laver régulièrement les mains
ou utiliser une solution hydro-alcoolique

Tousser ou éternuer dans son
coude ou dans un mouchoir

Se mouchoir dans un mouchoir
à usage unique

Porter correctement un masque
quand la distance ne peut pas
être respectée et dans les lieux
où cela est obligatoire

Respecter une distance d'au
moins un mètre avec les autres

Limiter au maximum ses
contacts sociaux (6 maximum)

Éviter de se toucher le visage

Aérer les pièces 10 minutes,
3 fois par jour

Saluer sans serrer la main
et éviter les embrassades

Utiliser les outils numériques (TousAntiCovid)

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS 0 800 130 000

ALERTE CORONAVIRUS COVID-19

COMMENT SE LAVER LES MAINS ?

30
secondes

Se laver les mains à l'eau et au savon pendant 30 secondes est la mesure d'hygiène la plus efficace pour prévenir la transmission de tous les virus.

Frottez-vous les mains, paume contre paume

Lavez le dos des mains

Lavez entre les doigts

Frottez le dessus des doigts

Lavez les pouces

Lavez aussi le bout des doigts et les ongles

Séchez-vous les mains avec une serviette propre ou à l'air libre

Si vous n'avez pas d'eau et de savon, faites la même chose avec du gel hydro-alcoolique.

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS 0 800 130 000